

# DIPLOME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

## Le Ministre de l'Éducation Nationale

VU LE DÉCRET N° 88-697 du 3 août 1988 portant réforme du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré et du Baccalauréat de Technicien,

VU LE PROCES-VERBAL de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré

série MATHEMATIQUES ET SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE option D

établi le 10 août 2020 par le jury J0078

CONFÈRE avec la mention Assez-Bien

à Monsieur KONAN NICK AXEL ETIENNE

né(e) le 14 décembre 1982 à COCODY/ABIDJAN (R.C.I.)

LE DIPLOME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à ABIDJAN, le 29 mars 1982

Signature du titulaire

Pour le Ministre et par délégation,  
le Directeur des Examens et Concours

Le présent diplôme est enregistré sous le n° 20005  
IL NE SERA DÉLIVRÉ AUCUN DUPICATA DE CE DIPLOME

532012120472201

DOSSO Nimaña Mariam

Le présent diplôme est enregistré sous le n° 20005  
IL NE SERA DÉLIVRÉ AUCUN DUPICATA DE CE DIPLOME

Le présent diplôme est enregistré sous le n° 20005  
IL NE SERA DÉLIVRÉ AUCUN DUPICATA DE CE DIPLOME